

N°D2016-04-06  
République Française  
Département de l'Ain

**COMMUNE D'ARBOYS EN BUGEY**  
**DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL**

Membres :	
En exercice :	21
Présents :	15
Absents :	6
Votants :	19
Pour :	19
Contre :	0
Abstention :	0

**L'an deux mil seize et le 14 avril** à dix-neuf heures trente minutes.

Le Conseil Municipal d'ARBOYS EN BUGEY, dûment convoqué par Le Maire M. BERGER Charles s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M. **BERGER Charles, Maire.**

Date de convocation du Conseil Municipal : 7 avril 2016.

Présents : Mmes BRODSKIS Anne, LANZONI Noëlle, MARCHANT Nathalie, PEYSSON Christie, RAPAUT Christine, MM. BERNEL Denis, CODEX Joël, JACOB René, JACQUET Yves, PONCET Emile, RIERA Michel Charles, SPELLANI Clément, THEVENON Cyril (à partir de 20h15), VUILLEROD René.

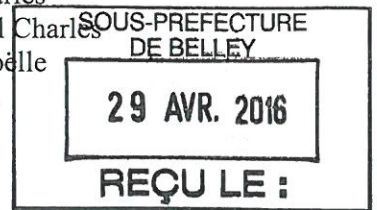
Excusés : Mme GALLAND Suzanne donne pouvoir à M. BERGER Charles

Mme NARDINI Christèle donne pouvoir à M. RIERA Michel Charles

M. ANGELIER Fabrice donne pouvoir à Mme LANZONI Noëlle

M. JACOB Quentin donne pouvoir à M. VUILLEROD René.

Absents : Mme VUILLEROD Janick, M. DECROZE Emmanuel.



Madame RAPAUT Christine a été élue Secrétaire de Séance.

**OBJET : Location Appartement situé au rez-de-chaussée de l'ancienne école communale sur la commune déléguée de SAINT BOIS**

Monsieur le Maire passe la parole au Maire délégué de SAINT BOIS qui informe le Conseil Municipal que suite à ce que l'appartement est libre de tous occupants, il convient de prendre toute disposition pour le louer.

Il propose la candidature de Madame SUZZONI Claude.

Il demande au Conseil de se prononcer et de fixer le montant du loyer.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

**DONNE** son accord pour louer l'appartement de rez-de-chaussée de l'ancienne école communale sur la commune déléguée de SAINT BOIS.

- à Madame SUZZONI Claude, **à compter du 1<sup>er</sup> mai 2016.**
- **DECIDE** de contracter un bail avec Madame SUZZONI Claude, pour une durée de trois ans renouvelable par tacite reconduction.
- **FIXE** le montant du loyer à **480,00 € mensuel.** Le loyer sera révisé chaque année en fonction de la variation de l'indice publié par l'INSEE, auquel il sera rattaché.
- **DEMANDE** une caution s'élevant à un mois de loyer, qui sera restituée au départ du locataire. La somme de 630,00 € sera imputée au compte 165.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le bail à venir et effectuer toutes les démarches nécessaires.
- **DIT que** la présente délibération sera transmise à Madame la Sous Préfète de l'Arrondissement de Belley pour visa.

**Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.**

Le Maire,  
Charles BERGER

